

SAINT ARÉ OU AREY, ÉVÊQUE DE NEVERS

558

Fêté le 16 août

Saint Aré succéda, sur le siège épiscopal de Nevers, à Rustic, qui fut un des Pères du troisième et du quatrième concile d'Orléans. Si l'on en croit la tradition, c'était un étranger que la Providence avait conduit à Nevers. Il fut élu évêque de cette ville vers 548.

L'idolâtrie régnait encore en beaucoup d'endroits de ce diocèse qui était, de plus, infecté de plusieurs hérésies et en proie à beaucoup de désordres et de vices, après avoir été désolé par plusieurs guerres. Aré s'appliqua avec un soin et un courage infatigable à ruiner tous les restes du paganisme, à bannir de son diocèse toutes sortes d'erreurs, à réformer les mœurs corrompues des fidèles et à renouveler l'ancienne ferveur du christianisme. Il employa pour cela les prières et les larmes assidues au pied du sanctuaire, et le glaive de la parole de Dieu, qu'il maniait tous les jours avec beaucoup de succès. L'innocence et la pureté de sa vie répondaient à la sainteté de sa doctrine car il était chaste, sobre, patient, modeste pénitent, juste dans tous ses jugements et fervent dans toutes ses actions. Il ne faisait qu'un repas, ne buvait point de vin, dormait peu, et le temps qu'il prenait sur son sommeil, il l'occupait fidèlement à l'oraison. Notre Seigneur autorisa aussi ses discours et ses exemples par de grands miracles; ses Actes portent qu'il donnait la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds, qu'il faisait marcher droit les boiteux, rendait la santé aux malades et ressuscitait même les morts.

Lié d'une amitié étroite avec les papes Vigile et Pélage, il se rendit plusieurs fois à Rome pour les visiter l'un et l'autre, pendant le cours de son épiscopat. Au retour d'un de ces voyages, il envoya en avant un de ses gens, nommé Ours, pour prévenir les habitants de Nevers de son arrivée. Celui-ci trouva la Nièvre débordée, et le pont, sur lequel il devait passer, enlevé par les eaux. Cependant il voulut tenter de traverser la rivière à cheval; mais, entraîné par la force de l'eau, il se noya. Saint Aré, arrivé à l'endroit où le malheur avait eu lieu, voyant son serviteur privé de la vie, se prosterna et pria Dieu avec ferveur de lui rendre celui qui venait de périr si misérablement, pour avoir voulu exécuter trop scrupuleusement ses ordres. Sa prière fut exaucée; Ours put encore servir son maître pendant de longues années. En mémoire de ce miracle, lorsqu'on eut reconstruit le pont, on le nomma Pont-Saint-Ours, nom qu'il porte encore maintenant.

Saint Aré assista et souscrivit au cinquième concile d'Orléans en 549, et au second concile de Paris, en 551.

Enfin, le temps de sa récompense étant arrivé, il en apprit le jour par une révélation céleste. Cette nouvelle lui fut si agréable, qu'il en voulut faire part à ses chers fidèles. Il les rassembla donc dans la cathédrale, et montant en chaire, il leur déclara qu'il devait les quitter bientôt, parce que Dieu l'appelait pour aller jouir du souverain bonheur, après lequel il soupirait depuis tant d'années; il les pria en même temps de se souvenir toujours des instructions salutaires qu'il leur avait données; d'éviter soigneusement le poison des hérésies, d'avoir perpétuellement devant les yeux la crainte des jugements de Dieu, de faire leur affaire capitale de la piété et du culte divin, de ne rien tant estimer que leur salut éternel, et de le préférer aux richesses, aux plaisirs, aux honneurs, à la santé, à la vie et à toutes les choses temporelles. Après ce discours, il leur donna sa bénédiction. Pour sa sépulture, il ordonna que son corps, après sa mort, serait mis dans une nacelle sur la Loire, et qu'on l'enterrait au lieu où cette nacelle s'arrêterait, d'elle-même. Ainsi, ayant reçu avec beaucoup de ferveur les Sacraments dont l'Eglise munit ses enfants contre les difficultés de la mort, il s'endormit paisiblement en notre Seigneur, en 558.

Les vénérables ecclésiastiques de son église accomplirent ponctuellement ce qu'il avait commandé. Son corps fut mis dans une nacelle sur la Loire, avec quantité de flambeaux allumés, et aussitôt la nacelle, au lieu de descendre le courant de la rivière, remonta, par une force surnaturelle, jusqu'à Decize, éloignée de Nevers de dix lieues par eau. C'était là que saint



Aré avait choisi le lieu de son repos. En parcourant son diocèse, il avait, un jour, visité deux saints anachorètes, Euphraste et Auxile, qui avaient construit, à Decize, une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge. Ayant reconnu quelque chose d'extraordinaire dans ce sanctuaire, il l'avait pris en singulière affection, et dit même ces paroles de David : «C'est ici mon repos pour les siècles des siècles, j'y demeurerai parce que je l'ai choisi». Mais revenons à la nacelle qui portait le corps du saint défunt. Elle s'arrêta donc à Decize. Ce prodige remplit d'admiration ceux qui le virent. Mais voici ce qui les étonna davantage le vent, quelque impétueux qu'il fût, ne soufflait point les cierges autour d'une relique si auguste. Le saint évêque fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame, qu'il avait ornée.

CULTE ET RELIQUES

On bâtit, à l'endroit même où saint Aré fut inhumé, une grande église qui est la paroisse de toute la ville, et qui a saint Aré pour patron et titulaire. La chapelle de Notre-Dame y fut enfermée, et l'on y conserva tout le corps de ce bienheureux prélat, avec son chef que l'on y montrait dans un reliquaire séparé. Plusieurs guérisons miraculeuses y ont été faites au même lieu par son intercession.

On voyait au 17^e siècle, dans le greffe de Decize, le procès criminel de deux voleurs qui, ayant enlevé son vénérable chef pour avoir l'argent du reliquaire, furent arrêtée dans un champ à deux lieues de la Ville, par la puissance divine, sans pouvoir se remuer : ce qui fit qu'on les reconnut, qu'on recouvra ce riche trésor, et qu'on leur fit porter la peine de ce sacrilège.

...

Saint Aré est en plus grande vénération à Decize qu'à Nevers, et ce, pour deux motifs : 1° Le corps de saint Aré est demeuré à Decize jusque la Révolution, et était considéré comme la sauvegarde de cette ville. 2° Nevers possédait le corps de saint Arègle, un autre de ses évêques, dont les habitants ont souvent éprouvé la puissante protection, et à l'intercession duquel ils ont une confiance sans bornes. Saint Aré est le patron de la paroisse de Decize; sous l'abside de l'église existe une crypte fort ancienne, et quoiqu'elle ne présente aucun caractère,



en la regarde comme primitive. Dans cette crypte se trouve l'antique sarcophage en pierre qui renfermait, avant 1793, le corps de saint Aré. A cette époque, les révolutionnaires le profanèrent et jetèrent les restes vénères du saint évêque au milieu des livres et des ornements sacerdotaux auxquels ils mirent le feu dans le chœur même de l'église de Decize. On était persuadé que le diocèse de Nevers était privé à jamais des reliques de ce saint Evêque, quand Mgr Crosnier, se trouvant à Decize, apprit qu'une femme malade possédait le tibia d'une des jambes de saint Aré; il se rendit auprès de

cette femme, accompagné de M. le curé, et apprit d'elle que sa belle-mère, femme très-

pieuse, avait en le courage, au moment de la profanation de 1793, de se jeter au milieu des flammes pour enlever quelque portion des saintes reliques; tout le monde, on du moins beaucoup de personnes de Decize, connaissaient ce fait. Cette femme, avant sa mort, avait remis à M. Boutoute, ancien curé de Decize, un fragment de tibia, pour être déposé dans le tombeau devant lequel les fidèles allaient prier, et elle garda la partie la plus considérable qu'elle remit à sa bru. C'est cette dernière qui la remit à Mgr Crosnier, lui assurant avec serment ce qu'elle venait de lui raconter; son mari, qui avait été témoin quand sa mère enleva cet ossement du milieu des flammes, fit le même serment; Mgr Crosnier eut soin de faire venir d'autres personnes amies de la pieuse femme, qui toutes lui certifièrent le fait; du tout il dressa procès-verbal signé des témoins et d'un médecin qu'il avait appelé. «Il me semble», ajoute Mgr Crosnier, «que nous avons, pour cette relique, toute la certitude désirable. J'en ai enlevé une partie pour la cathédrale et j'ai remis le reste à M. le curé de Decize, pour son église, avec l'authentique».

Du Saussay et Philippe de Ferrare, dans leurs martyrologes, et MM. de Sainte-Marthe, dans *la Gaule chrétienne*, parlent de saint Aré. Ce que nous en avons dit a été principalement tire du *Bréviaire propre du de Nevers*; de *l'Hagiologie Niveroise*, par Mgr Crouler.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 9